

# Make Sense.

Paris, le 8 juillet 2010

Madame, Monsieur,

Le groupe Kassav' devait faire cinq concerts aux Etats-Unis :

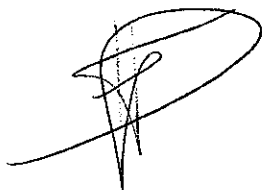
- le 10 juillet – Miami
- le 11 juillet – Atlanta
- le 15 juillet – Washington
- le 16 juillet – New York
- le 17 juillet – Boston

L'ambassade des Etats-Unis en France n'a pu nous délivrer le visas de travail pour deux musiciens sur les dix-huit membres du groupe.

Hors, sans ces deux personnes, les concerts ne peuvent avoir lieu.

Nous sommes donc dans l'obligation d'annuler cette tournée aux Etats-Unis.

Cordialement,  
François PINARD





**Embassy of the  
United States of America**  
4 AVENUE GABRIEL, 75382 PARIS, FRANCE

Date: 7/8/10

Madame, Monsieur Belhocine

- Conformément à la décision de l'officier consulaire votre dossier doit être soumis à une procédure administrative supplémentaire. Les délais requis pour cette démarche sont de 4 à 6 semaines après la date de l'entretien (des délais plus longs ne sont pas à exclure).

Le numéro de votre dossier est le suivant: 2010659341

Pour connaître la situation de votre dossier, vous pouvez vous référer à notre site internet à la page suivante: <http://france.usembassy.gov/root/pdfs/vpending.pdf> en vous reportant au numéro de référence correspondant. Vous serez informé de la date à laquelle vous pourrez nous adresser votre passeport et l'enveloppe requise.

- Conformément à l'Article \_\_\_\_\_ du Code de l'Immigration et de la Nationalité, votre demande est considérée comme irrecevable. L'officier consulaire a examiné avec vous les implications de cette décision et les éventuelles dérogations.

- Conformément à l'Article 221(g) du Code de l'Immigration et de la Nationalité, votre dossier est considéré comme incomplet et ne permet pas à l'officier consulaire de se prononcer sur votre demande. (Merci de faxer éventuellement la documentation requise au No. 01 43 12 26 08).

Pour que nous puissions donner suite à votre demande, vous devrez remplir les conditions suivantes:

**William Swaney**  
Consul  
U.S. Embassy, Paris

L'Officier Consulaire  
Service des Visas

Information  
Tel : 08-10-26-46-26  
(14.50 euros l'appel)  
Sur Internet:  
<http://france.usembassy.gov>



**Embassy of the  
United States of America**  
4 AVENUE GABRIEL, 75382 PARIS, FRANCE

Date: 7/8/10

Madame, Monsieur Saint Elie

- Conformément à la décision de l'officier consulaire votre dossier doit être soumis à une procédure administrative supplémentaire. Les délais requis pour cette démarche sont de 4 à 6 semaines après la date de l'entretien (des délais plus longs ne sont pas à exclure).

Le numéro de votre dossier est le suivant: 20101659201

Pour connaître la situation de votre dossier, vous pouvez vous référer à notre site internet à la page suivante: <http://france.usembassy.gov/root/pdfs/vpending.pdf> en vous reportant au numéro de référence correspondant. Vous serez informé de la date à laquelle vous pourrez nous adresser votre passeport et l'enveloppe requise.

- Conformément à l'Article \_\_\_\_\_ du Code de l'Immigration et de la Nationalité, votre demande est considérée comme irrecevable. L'officier consulaire a examiné avec vous les implications de cette décision et les éventuelles dérogations.
- Conformément à l'Article 221(g) du Code de l'Immigration et de la Nationalité, votre dossier est considéré comme incomplet et ne permet pas à l'officier consulaire de se prononcer sur votre demande. (Merci de faxer éventuellement la documentation requise au No. 01 43 12 26 08).

Pour que nous puissions donner suite à votre demande, vous devrez remplir les conditions suivantes:

**William Swaney**  
Consul  
U.S. Embassy, Paris

L'Officier Consulaire  
Service des Visas

Information  
Tel : 08-10-26-46-26  
(14.50 euros l'appel)  
Sur Internet:  
<http://france.usembassy.gov>